

Le Président

Monsieur Jean-Louis MOULINS
Faculté d'Économie et de Gestion
14 Avenue Jules Ferry
13621 Aix-en-Provence

N/Réf.: EB/DY/20-111041

Objet : Lettre de mission - Chargé de mission Taxe d'Apprentissage

Marseille, le 20 Janvier 2020

Cher Collègue,

Aix-Marseille Université est une université de recherche intensive, pluridisciplinaire, de rang mondial, soutenue par l'initiative d'excellence A*Midex. AMU est entrée dans une nouvelle phase de son développement, après avoir finalisé son processus de fusion et sa structuration interne. Ses objectifs portent aujourd'hui sur son internationalisation, le renforcement de l'interdisciplinarité, de l'innovation et du lien formation-recherche. La création et la mise en œuvre des instituts d'établissements marque une première étape de ce processus mais cette dynamique doit se poursuivre et s'inscrire de manière transverse à l'établissement.

Dans le même temps, Aix-Marseille Université doit développer ses ressources propres, dans un contexte financier national tendu où les dotations de l'État vont en diminuant, afin de conserver toutes les marges de manœuvre nécessaires à son développement stratégique tant au niveau national qu'international et se présente comme étant une université d'excellence aussi bien dans le domaine de la recherche que celui de la formation.

C'est dans ce contexte que j'ai souhaité vous confier la charge de la coordination de la collecte de la taxe d'apprentissage au sein d'Aix-Marseille Université. La taxe d'apprentissage est une ressource propre qui, dans le contexte financier de nos universités, devient indispensable et il convient d'en optimiser la collecte. La récente réforme de la répartition de cet impôt obligatoire induit une chute conséquente des versements à percevoir dans l'enseignement supérieur qui nécessite d'intensifier nos actions de manière proactive. En effet, la taxe d'apprentissage est le seul impôt dont les entreprises peuvent choisir le bénéficiaire. Elle constitue pour Aix-Marseille Université une ressource indispensable pour soutenir l'excellence de la formation et de la recherche, promouvoir l'égalité des chances et la mobilité de nos étudiants, et nous permettre d'améliorer leurs conditions d'études et de vie.

Votre mission sera rattachée à la Vice-présidence au partenariat avec le monde socio-économique, et s'appuiera sur sa direction qui constituera l'appui opérationnel et administratif de l'ensemble des relations entre AMU et les entreprises. Il s'agit de construire des propositions pour structurer une politique d'établissement et une organisation performante en la matière. Vous pourrez pour cela vous appuyer sur les initiatives menées depuis plusieurs années au sein de certaines composantes. Vous serez amenés à rendre compte régulièrement de votre action devant la gouvernance et la conférence des doyens de l'université. Un rapport de proposition devra également être rédigé.

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulière de vos avancées, je vous prie de croire, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.


Eric Berton